

# SYNDICAT DES EAUX DE L'ABBAYE DES TROIS ROIS

## COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 11 MAI 2017

Le 11 mai 2017, à 20 heures, se sont réunis en salle de convivialité d'ACCOLANS:

- Jean Marie JACOB, président,
- Francis LHOMME, vice-président
- Cyril COURNEVAUX, vice-président,
- les délégués : Guy SAINTVOIRIN, Pascal CASARTELLI, Nicolas LHOMME, Jean BOURQUIN, David GENIN, Marie Odile BROUDIC, Valérie BONDUELLE, Jean Paul BELON, Frédéric ROUTHIER, Jean François GREMAUX, Christian MORA.
- Michel BOURRELIER, MBConseils.

### **1 : Election d'un secrétaire de séance :**

Marie Odile BROUDIC est élue à l'unanimité.

### **2 : Approbation du compte rendu de la réunion du 12 avril 2017 :**

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

### **3 : Travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable : ouverture des plis du 25 avril 2017 :**

#### **- 3.1: Projet sur GENEY :**

Le projet a été estimé à 185 350,93 € HT :

Il se décompose comme suit :

- Travaux : 170 666.70 €
- Levé topographique : 1 204.00 €
- Maîtrise d'œuvre : 2 814+7 600 €
- Récolement : 1 900 €
- Essais de compactage : 750 €
- Dématérialisation : 85 €
- Publicité (La Terre de Chez Nous) 331.23 €

Quatre offres ont été reçues :

- Climent Saône : 229 152 €
- Dodivers et Nouvelle Parret : 170 666.70 €
- STPI : 159 324.50 €
- SBM : 171.018.20 €

La commission d'appel d'offre a décidé d'écarter la proposition de STPI comme offre anormalement basse : le tout-venant 0/31.5 est compté à 2.50 €/m3, le brise roche n'est pas chiffré, ni les regards de tirage. Problème aussi sur le béton.

Elle a décidé de retenir l'offre du groupement solidaire d'entreprises Sarl DODIVERS de Blussans (25 250) et NOUVELLE PARRET de Feules (25 190).

Après en avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité :

- approuve le choix de la commission d'appel d'offres en retenant le groupement DODIVERS-NOUVELLE PARRET.

-précise que le financement prévisible est le suivant :

-fonds libres : 37 070.19 €

-subventions espérées : 55 605.28 €

-emprunts : 129 745.65 €

-autorise le président à signer le marché et toutes les pièces s'y rapportant, y compris les éventuels avenants.

-donne pouvoir au président pour assurer le financement de ces travaux.

### **- 3.2: Projet sur ETTRAPE :**

Le projet a été estimé à 71 623.04 € HT :

Il se décompose comme suit :

-Travaux : 62 280 00 €

-Levé topographique : 900.00 €

-Maîtrise d'œuvre : 6 400.00 €

-Récolement : 875.00 €

-Essais de compactage : 750 €

-Dématérialisation : 85.00 €

-Publicité (La Terre de Chez Nous) 333.04 €

Une seule offre a été reçue, les autres s'étant excusés :

-Dodivers et Nouvelle Parret : 62 280 €

La commission d'appel d'offre a décidé de retenir l'offre du groupement solidaire d'entreprises Sarl DODIVERS de Blussans (25 250) et NOUVELLE PARRET de Feules (25 190).

Après en avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité :

- approuve le choix de la commission d'appel d'offres en retenant le groupement DODIVERS-NOUVELLE PARRET.

-précise que le financement prévisible est le suivant :

-fonds libres : 14 324.61 €

-subventions espérées : 21 486.91 €

-emprunts : 50 136.13 €

-autorise le président à signer le marché et toutes les pièces s'y rapportant, y compris les éventuels avenants.

-donne pouvoir au président pour assurer le financement de ces travaux.

#### **4 : Questions et informations diverses:**

##### **- 4.1 Intervention de l'ARS suite au recensement des conduites en PVC d'avant 1980 :**

Il n'y a pas de conduite de ce genre sur le périmètre du syndicat mais certains branchements peuvent être concernés. L'ARS effectuera 8 prélèvements pour évaluer le risque de pollution.

##### **- 4.2 Adhésion de BRETIGNEY :**

La commune de Brétigny devra communiquer à la trésorerie du syndicat (L'Isle sur le Doubs) l'état de ses installations d'eau potable transférées au syndicat et les amortissements comptables s'y rattachant.

##### **-4.3 Tarifs 2017 :**

Le président fera un rappel à Véolia qui n'a toujours pas communiqué les tarifs 2017. Les nouveaux abonnés de Brétigny sont particulièrement intéressés.

##### **-4.4 Coupe de bois à GENEY :**

L'ONF a procédé au marquage des bois pour libérer l'emprise de la conduite qui va être installée. La réunion de démarrage des travaux est prévue début juin 2017. D'ici là, la commune de GENEY doit trouver un bucheron et faire libérer cette emprise.

##### **-4.5 : Expropriation d'une doline dans le PPI :**

L'avis d'expropriation a été notifié par le président aux propriétaires qui n'ont pas retiré le recommandé. L'offre de dédommagement doit suivre la même procédure, que le président devra engager.

La séance est close à 21 heures 45.  
Dressé par MBConseils, le 13 mai 2017.